

Vous êtes une pharmacie ayant une question à propos du Programme universel de vaccination contre la grippe (PUVG)?

Que concerne votre question?

1. Commandes de vaccin
2. Processus de commande
3. Processus de livraison

Communiquez avec
McKesson /
SDM

1. Gaspillage de doses de vaccin
2. Incidents de rupture de la chaîne du froid
3. Entreposage et manipulation du vaccin
4. Renseignements généraux sur le PUVG ou la vaccination

Ou si votre pharmacie ne sait pas avec qui communiquer.

Communiquez avec votre bureau de santé publique

Données de la pharmacie, plus particulièrement :

1. administration
2. distribution
3. gaspillage

Communiquez avec le
Ministère de la Santé

Suspension du droit de commander d'une pharmacie

Motifs de suspension:

- Posséder plus que le pourcentage acceptable de doses restantes*
- Ne pas transmettre les registres des températures
- Problèmes d'entreposage et de manipulation du vaccin, y compris incidents de rupture de la chaîne du froid.

Votre pharmacie possède-t-elle plus que le pourcentage acceptable de doses restantes*

Oui

Non

Communiquez avec le
Ministère de la Santé

Il se peut que votre pharmacie n'ait pas transmis vos registres des températures à votre bureau de santé publique conformément à leur calendrier ou qu'elle n'ait pas réglé des problèmes d'entreposage et de manipulation du vaccin.

Communiquez avec
votre bureau de santé
publique

Coordonnées des ressources :

- McKesson : 1 800 387-6774
- Shoppers Drug Mart: Tel que communiqué par SDM
- Bureau de santé publique :
<https://www.phdapps.health.gov.on.ca/phulocator/fr/Default.aspx>
- Ministère de la Santé :
vaccinesupplyandlogistics@ontario.ca
- Site Web du PUVG : www.ontario.ca/fr/page/programme-universel-de-vaccination-contre-la-grippe

*Pourcentage acceptable de doses restantes à la pharmacie	Période (hebdomadaire)
60%	nov 1 – 7
50%	nov 8 – 14
40%	nov 15 – 21
30%	nov 22 – 28
20%	nov 29 – dec 12
10%	dec 13 – jan 9
5%	jan 10 – 30
0%	jan 31 – mar 31